

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Mairie du POUGET : Mairie du POUGET (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21340210000019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SGC COEUR D'HERAULT

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : Principal (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	56
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	57
B6 - Prêts	58
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	59
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	60
B7.3 - Etat des emprunts garantis	61
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	63
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	64
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	65
B7.8 - Autres engagements donnés	66
B7.9 - Autres engagements reçus	67
B8 - Subventions versées	68
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	77
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	78
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	81
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	82
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	84
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	85
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I - INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	A
--	---

	Valeurs
Population totale	2156

	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	992444,00

	Valeurs
Informations financières – ratios	

- |    |  |
|----|--|
| 1  | Dépenses réelles de fonctionnement / population  |
| 2  | Recettes réelles de fonctionnement / population  |
| 3  | Dépenses d'équipement brut / population  |
| 4  | Encours de dette / population (2) (3)  |
| 5  | DGF / population   |
| 6  | Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)   |
| 7  | Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) |
| 8  | Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement  |
| 9  | Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)   |
| 10 | Eparpine brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)  |

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé » Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)**

		C1
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>		

Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	1 590 444,02	1 622 339,48	0,00 A1 31 895,46
Investissement	194 363,86	186 004,20 (3)	0,00 A2 -8 359,66
Fonctionnement	1 396 080,16	1 436 335,28 (4)	0,00 A3 40 255,12

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR I + II	0,00 III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement I	0,00 III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	31 895,46
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-8 359,66
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	40 255,12

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I) 0,00
<b>018</b>	<b>RSA</b>	0,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	0,00
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	0,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	0,00
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II) 0,00
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	0,00
<b>016</b>	<b>APA</b>	0,00
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	0,00
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	0,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 155 005,32	1 225 796,63	
	+	+	+	
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	0,00	0,00	
	=	=	=	
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	1 225 796,63	1 225 796,63	
	+	+	+	
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	0,00	0,00	
	=	=	=	
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	2 751 560,32	2 365 505,22	
	+	+	+	
<b>REPORTS</b>	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	0,00	(si excédent)	
	=	=	=	
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	3 977 356,95	3 977 356,95	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	328 000,00	0,00	285 505,32	285 505,32	285 505,32
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>1 065 005,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	67 500,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>404 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>1 135 005,32</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>10 000,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>414 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>
			+		
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>70 791,31</b>
				=	
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>1 225 796,63</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
**II  
C1**
**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	74 000,00	0,00	627 000,00	627 000,00	627 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	105 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>179 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	70 791,31	70 791,31	70 791,31
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175 791,31</b>	<b>175 791,31</b>	<b>175 791,31</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>259 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 002 791,31</b>	<b>1 002 791,31</b>	<b>1 002 791,31</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	349 151,22		204 735,32	204 735,32	204 735,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 666,00		18 270,00	18 270,00	18 270,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>358 817,22</b>		<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>

<b>TOTAL</b>	<b>617 817,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 225 796,63</b>	<b>1 225 796,63</b>	<b>1 225 796,63</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 225 796,63</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>203 005,32</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**II  
C2**
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
011	Charges à caractère général (3)	531 500,00	0,00	776 555,00	776 555,00	776 555,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	855 000,00	0,00	1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 000,00	0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 438 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>
66	Charges financières	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (3)	15 877,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 466 877,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	349 151,22		204 735,32	204 735,32	204 735,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		18 270,00	18 270,00	18 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>349 151,22</b>		<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 816 028,22</b>	<b>0,00</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>
+					
			<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
=					
			<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>2 751 560,32</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II C2</b>
---	------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles (2)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
013	Atténuations de charges (3)	83 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 877,00	0,00	348 500,00	348 500,00	348 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	70 000,00	0,00	177 740,22	177 740,22	177 740,22
731	Fiscalité locale	1 046 319,00	0,00	1 223 555,00	1 223 555,00	1 223 555,00
74	Dotations et participations (3)	234 014,00	0,00	497 200,00	497 200,00	497 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	15 010,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 591 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	2 659,30	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 593 889,30</b>	<b>0,00</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 593 889,30</b>	<b>0,00</b>	<b>2 365 505,22</b>	<b>2 365 505,22</b>	<b>2 365 505,22</b>
			+		
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>386 055,10</b>	
			=		
			<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 751 560,32</b>	

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>203 005,32</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 000,00	0,00	70 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	700 000,00		700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	79 500,00	0,00	79 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	285 505,32	20 000,00	305 505,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 135 005,32</b>	<b>20 000,00</b>	<b>1 155 005,32</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>70 791,31</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 225 796,63</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général (9)	776 555,00		776 555,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 355 000,00		1 355 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	369 500,00	0,00	369 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	12 500,00	0,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (9)	14 000,00	0,00	14 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	18 270,00	19 270,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		204 735,32	204 735,32
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 528 555,00</b>	<b>223 005,32</b>	<b>2 751 560,32</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 751 560,32</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE – RECETTES**
**II**  
**D2**
**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 000,00	0,00	105 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	627 000,00	0,00	627 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		18 270,00	18 270,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		204 735,32	204 735,32
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>932 000,00</b>	<b>223 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>
		+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>	
		+	
<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>		<b>70 791,31</b>	
		=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>1 225 796,63</b>	

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	65 000,00		65 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	348 500,00		348 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	177 740,22		177 740,22
731 Fiscalité locale	1 223 555,00		1 223 555,00
74 Dotations et participations (8)	497 200,00		497 200,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	32 500,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>20 000,00</b>	<b>2 365 505,22</b>
		+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>386 055,10</b>	
		=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>2 751 560,32</b>	

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****III****A**

<b>DEPENSES</b>						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP 0,00
<b>TOTAL</b>	<b>414 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	0,00	79 500,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	328 000,00	0,00	285 505,32	285 505,32	0,00	285 505,32
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 065 005,32</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	67 500,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
18 Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>404 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 135 005,32</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>10 000,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	70 791,31
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 225 796,63</b>

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

III  
A

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>617 817,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>
018 RSA Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	74 000,00	0,00	627 000,00	627 000,00	627 000,00
16 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	105 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>179 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>259 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>932 000,00</b>	<b>932 000,00</b>	<b>932 000,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	349 151,22		204 735,32	204 735,32	204 735,32
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 666,00		18 270,00	18 270,00	18 270,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>358 817,22</b>		<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

70 791,31

Total des recettes d'investissement cumulées

1 225 796,63

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affection du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	A1
--	--	-----	----

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>414 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	0,00	0,00	79 500,00	79 500,00	0,00	79 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00
2051	Concessions, droits similaires	9 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	328 000,00	0,00	285 505,32	285 505,32	0,00	285 505,32	285 505,32
2111	Terrains nus	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2112	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2151	Réseaux de voirie	170 000,00	0,00		133 000,00	133 000,00	0,00	133 000,00
2152	Installations de voirie	24 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	68 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00
2181	Install. générales, agencements	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	10 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00		47 505,32	47 505,32	0,00	47 505,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>337 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 065 005,32</b>	<b>1 065 005,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	67 500,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
1641	Emprunts en euros	67 500,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réq.)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
45....	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>404 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 135 005,32</b>	<b>1 135 005,32</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00			20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00			20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2112	Agencements et aménagements de terrains	0,00			10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00			10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	10 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>10 000,00</b>			<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

com

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Sacit des API n'ont pas été pris en compte dans l'appréciation du budget. Cela concerne les API relatives à de nouveaux investissements.

(AA) Vain fata III A21 - tietävät - muistutus

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de lignes que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RE 042)

[7] Aucune prévision budgétaire ne doit faire référence à l'article 182 (cf. annexes 03A et 03B).

(8) Cf. definition du caractère des unités.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III  
A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
904	BIBLIOTHEQUE		11 671,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
911	REHABILITATION ECOLES		0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
912	MAISON DES SOLIDARITES		0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00
913	CONDAMINES		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>11 671,20</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**III**

**A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

III  
A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 904**  
**LIBELLE : BIBLIOTHEQUE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 671,20	a 0,00	0,00	b 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 671,20	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	11 671,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 911****LIBELLE : REHABILITATION ECOLES****NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a</b>	<b>150 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)****-150 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

III  
A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 912**  
**LIBELLE : MAISON DES SOLIDARITES**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	450 000,00	b 450 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)**

**-450 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

III  
A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 913**  
**LIBELLE : CONDAMINES**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-100 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 1649.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL	
					II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>617 817,22</b>	<b>I</b>		<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>	<b>1 155 005,32</b>
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	74 000,00	0,00		627 000,00	627 000,00	627 000,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	15 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	16 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	1 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	17 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
1328 Autres subventions d'équip., non transf.	5 000,00	0,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	105 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641 Emprunts en euros	105 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>179 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>	<b>827 000,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
10222 FCTVA	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
10226 Taxe d'aménagement	70 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>259 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>932 000,00</b>	<b>932 000,00</b>	<b>932 000,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	349 151,22			204 735,32	204 735,32	204 735,32
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		18 270,00			18 270,00	18 270,00
2803 Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00			8 604,00	8 604,00	8 604,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations	0,00			9 666,00	9 666,00	9 666,00
280422 Privé - Bâtiments et installations	9 666,00			0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>358 817,22</b>			<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Saut 165, 166 et 164/9.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III – VOTE DU BUDGET**

**B**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 816 028,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>0,00</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>
011	Charges à caractère général (3)	531 500,00	0,00	0,00	776 555,00	776 555,00	0,00	776 555,00	776 555,00
	Charges de personnel et frais assimilés (3)	855 000,00	0,00		1 355 000,00	1 355 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 000,00	0,00		369 500,00	369 500,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 438 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>
66	Charges financières	12 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (3)	15 877,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>28 377,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>		<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 466 877,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	349 151,22			204 735,32	204 735,32		204 735,32	204 735,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			18 270,00	18 270,00		18 270,00	18 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>349 151,22</b>			<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>		<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**

0,00

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**2 751 560,32**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	<b>B</b>
--	--	------------	----------

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)		RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		TOTAL	1 593 889,30				
013	Atténuations de charges (2)			0,00	2 365 505,22	2 365 505,22	2 365 505,22
016	APA		83 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		142 877,00	0,00	348 500,00	348 500,00	348 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		70 000,00	0,00	177 740,22	177 740,22	177 740,22
731	Fiscalité locale		1 046 319,00	0,00	1 223 555,00	1 223 555,00	1 223 555,00
74	Dotations et participations (2)		234 014,00	0,00	497 200,00	497 200,00	497 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)		15 010,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 591 220,00</b>		<b>0,00</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>
76	Produits financiers		10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (2)		2 659,30	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 669,30</b>		<b>0,00</b>	<b>1 010,00</b>	<b>1 010,00</b>	<b>1 010,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 593 889,30</b>		<b>0,00</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)		0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	<b>386 055,10</b>
Total des recettes de fonctionnement cumulées	<b>2 751 560,32</b>

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**B1**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 816 028,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>0,00</b>	<b>776 555,00</b>	<b>2 751 560,32</b>	<b>2 751 560,32</b>
011	Charges à caractère général (4)	531 500,00	0,00	0,00	776 555,00	776 555,00	0,00	776 555,00	776 555,00	776 555,00
6042	Achats de prestations de services	80 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Énergie - Électricité	130 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	7 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	60 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Média.)	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	7 055,00	7 055,00	7 055,00	0,00	7 055,00	7 055,00	7 055,00
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
613	Locations	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	855 000,00	0,00		1 355 000,00	1 355 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6333	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6411	Personnel titulaire	590 000,00	0,00		675 000,00	675 000,00		675 000,00	675 000,00
6413	Personnel non titulaire	190 000,00	0,00		235 000,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6536) (4)	52 000,00	0,00		369 500,00	369 500,00		369 500,00	369 500,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		70 120,00	70 120,00		70 120,00	70 120,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	50 500,00	0,00		53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		194 880,00	194 880,00		194 880,00	194 880,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 438 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>		<b>2 501 055,00</b>	<b>2 501 055,00</b>
66	Charges financières	12 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (4)	15 877,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 877,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>28 377,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>27 500,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 466 877,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>	<b>2 528 555,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	349 151,22			204 735,32	204 735,32			204 735,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			18 270,00	18 270,00			18 270,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			18 270,00	18 270,00			18 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>349 151,22</b>			<b>223 005,32</b>	<b>223 005,32</b>			<b>223 005,32</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan ci

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

4) Hors dépenses imputées aux chantiers 016 et 017

5) Les dénominations de genre d'aujourd'hui sont-elles toujours exactes?

*Si les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.*

<sup>6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime

<sup>77</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF\ 042 = RI\ 040$ ) ( $DF\ 043 = RF\ 043$ ).

<sup>88</sup>) Aucune prévision budgétaire ne doit finir par suivre l'article 675 et 676 (cf. observation 224).

Le 1er juillet 2010, le programme de restructuration des dettes et la cession d'immobilisations (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

3) Chapitre 6 nous a rappelé que les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III  
B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>		<b>1 593 889,30</b>	<b>0,00</b>	<b>2 365 505,22</b>	<b>2 365 505,22</b>
013	Atténuations de charges (3)	83 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	64 500,00	64 500,00	64 500,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMII	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 877,00	0,00	348 500,00	348 500,00	348 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7063	Redev serv. à caractère sportif,loisirs	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
70682	Location de compteurs	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 877,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	70 000,00	0,00	177 740,22	177 740,22	177 740,22
73211	Attribution de compensation	45 000,00	0,00	42 740,22	42 740,22	42 740,22
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	25 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
731	Fiscalité locale	1 046 319,00	0,00	1 223 555,00	1 223 555,00	1 223 555,00
73111	Impôts directs locaux	1 045 819,00	0,00	1 149 555,00	1 149 555,00	1 149 555,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7318	Autres	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	234 014,00	0,00	497 200,00	497 200,00	497 200,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
744	FCTVA	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Comptes.exonération taxe habitation	1 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7488	Autres attributions et participations	33 014,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	15 010,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 591 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>	<b>2 344 495,22</b>
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	2 659,30	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 659,30	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 593 889,30</b>	<b>0,00</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>	<b>2 345 505,22</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
72	Production immobilisée	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV  
B1.1**

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts compilés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV  
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				735 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				735 000,00									
00000045925	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA MON537895EUR MON542002EUR/0543698	20/05/2014  20/05/2014  20/01/2017  24/06/2021  25/05/2022	20/09/2014  20/08/2014  20/01/2017  01/12/2021  01/10/2022	360 000,00  50 000,00  145 000,00  80 000,00  100 000,00	F  F  F  F		3,700  3,110  1,270  0,580  1,690	3,700  3,110  1,270  0,580  1,690	EUR  EUR  EUR  EUR	T  T  T  T	P  P  P  C	N  N  N  N	A-1  A-1  A-1  A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emissions et dettes à l'origine du contrat						
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								
<b>Total général</b>				<b>735 000,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB10-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert  (12)	Catégorie d'emprunt près couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt (14)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>383 569,13</b>					<b>60 725,76</b>	<b>8 057,58</b>
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>383 569,13</b>					<b>60 725,76</b>	<b>8 057,58</b>
00000045925	N	0,00	A-1	155 383,88	5,71	F		3 700	26 007,82	5 401,70
00000045935	N	0,00	A-1	2 884,78	0,63	F		3 110	2 884,78	33,69
00001493015	N	0,00	A-1	80 755,54	8,05	F		1 270	9 652,18	979,74
MON53785EUR	N	0,00	A-1	62 402,08	7,92	F		0,580	7 895,26	344,78
MON5/2002EUR/0543888	N	0,00	A-1	82 142,85	5,75	F		1 690	14 285,72	1 297,67
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>1681 Autres emprunts (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?	Montant couvert Q/N (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Capital d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00			0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>383 569,13</b>				<b>60 725,76</b>	<b>8 057,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1503,73</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)													
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)													
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)													
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart indices hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 86111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 786.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

**IV**  
**B1.4**

#### B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Nombre de produits % de l'encours	5 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	383 589,13		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0	0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV  
B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00			0,00	0,00
Total		0,00					0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV****B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux Index (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					Charges c/668	0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
<b>Total</b>						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

**IV  
B1.6**

### IV – ANNEXES

#### B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

<b>REPARTITION PAR PRÉTEUR</b>		<b>Dette en capital à l'origine (2)</b>	<b>Dette en capital au 01/01/N</b>	<b>Annuité à payer au cours de l'exercice</b>	<b>Intérêts (3)</b>	<b>Dont</b>
	<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	Capital
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
						0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7		
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dénenses de l'exercice	Dette restante
<b>IV – ANNEXES</b>			
<b>B1.7 – AUTRES DETTES</b>			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an ; €	Délibération du

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

**IV**  
**B3.1**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	<b>SOLDE</b>  <b>E = C - D</b>
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision B	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D 0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS**

**B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).


## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS

#### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



IV  
B5

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRÉTS**

	<b>IV</b>
	B6

<b>Prêts (compte 274)</b>			
<b>Bénéficiaires</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Encours restant dû au 01/01/N</b>	<b>Montant de l'annuité à recouvrer</b>
		<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

IV	B7.1
----	------

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
<b>Autres engagements donnés</b>			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	<b>IV</b>
	B7.2

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
8027	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Reçue grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00											0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio (1)</b>		<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	68 783,34
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>68 783,34</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 345 505,22</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>2,93</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE





**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		<b>TOTAL</b>					
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'odroïd de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

		<b>IV</b>
		B7.9

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Créance en capital à l'origine			Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
			Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine		
		<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00
8026	<b>Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>				0,00	0,00	0,00
8027	<b>Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>				0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>A l'exception de ceux reçus des entreprises</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Engagements reçus des entreprises</b>				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>6,00</b>	<b>1,00</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL.	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C	4,00	4,00	8,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
BRIGADIERS CHEF PRINCIPAL GARDIEN-BRIGADIERS DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>18,00</b>	<b>10,00</b>	<b>28,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %, présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
Agents occupant un emploi permanent (6)	Indice (8)	Euros	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi non permanent (7)			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non décls.  
  
A : Autres

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique – CGFPP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-44 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.) et des groupements de communes (&lt; 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté matrimoniale à l'article L. 332-10.

332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10			
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.  
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).  
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).  
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	
		B11.1

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES		Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				

(1) Indiquer si le financement est fait par TPI, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L.. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>
	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA ET NON ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE

#### LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA ET NON ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	Chapitre
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
	Matiériel		Matiériel
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>
			(B)

INVESTISSEMENT		Montant	
	Chapitre		
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>
			(C)
			<b>0,00</b>

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION**

<b>IV</b>	<b>D2.2</b>
-----------	-------------

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires.</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>
<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre Inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
 <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	 <b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
 <b>RESULTAT COURANT (5)</b>	 <b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
 <b>RESULTAT NET (6)</b>	 <b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excedent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excedent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV**  
**D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	<i>Total des dépenses réelles</i>	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00
	<i>Total des recettes réelles</i>	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.  
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.  
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transférées pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
042	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	Montant
		TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.  
 (2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.  
 (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.  
 (4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024\_025-DE



**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Le Pouget, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire  
A Le Pouget, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

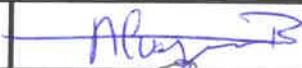
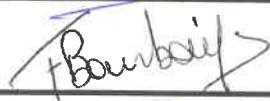
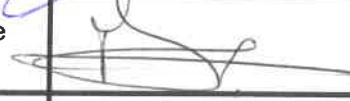
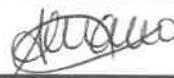
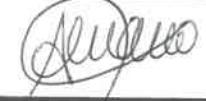
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Le Pouget, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
ALVERGNE Brice		LAFON Alain	
BARRAL Thibaut		MANDON Éric	
BONIOL Karine		MARY Julien (donne pouvoir à OULLIE Laurent)	
BONNET Cendrine		ORTUNO Thierry	
BOURBOUJAS Françoise		OULLIE Laurent	
CLAVEL Inès		PARRA Christophe (donne pouvoir à LAFON Alain)	
CORIA Mathieu (donne pouvoir à MANDON Éric)		REKKAB Claude	
CUTANDA Josette		RENOUARD Nathalie	
DESCAMPS Danièle (donne pouvoir à BONNET Cendrine)		VALERO Fanny (donne pouvoir à CUTANDA Josette)	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

**VOTES :**

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Le Pouget, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire

A Le Pouget, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Le Pouget, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.